

### **Circuit d'un projet de recherche FMD**

Pour être validé, un projet de recherche FMD doit passer par les étapes suivantes :

- 1- Soumission du protocole, sous format « Word » et tel que spécifié par les instructions postées sur le site de la FMD, par courrier électronique (e-mail) à la Commission de la Recherche de la FMD (CRFMD). L'envoi du protocole doit être adressé ~~au président de la Commission le Pr Joseph Bouserhal~~ à la secrétaire de la Commission le Pr Nada Chedid (nada.chedid@usj.edu.lb), tout en mettant le Pr Joseph Bouserhal (joseph.bouserhal@usj.edu.lb), Président de la Commission, en copie.
- 2- Après obtention de l'accord de la CRFMD, soumission du projet au Conseil de la Recherche de l'USJ via la plateforme électronique de la recherche. Le passage du projet par le Comité d'éthique est automatique à travers le circuit établi par le Vice-rectorat à la Recherche.
- 4- Après obtention de l'accord du Conseil de la Recherche de l'USJ, mise en marche du projet et suivi périodique selon les recommandations établies.